



Déclaration de la FSU 91 au CTSD du 28 janvier 2016

Monsieur le Directeur académique,

Le succès de la journée de grève du mardi 26 janvier l'a montré, c'est un fait indéniable : la réforme du collège est massivement rejetée par les personnels, et elle l'est de plus en plus, en dépit d'un énième recours à la com' de notre ministre pour faire croire que les classes bilangues étaient sauvées et que les moyens dans les établissements seraient pléthoriques.

C'est bel et bien le fond de la réforme qui est remis en cause par la profession. Oui, une réforme s'impose pour réussir le pari de la démocratisation de l'école, mais pas cette réforme-ci, qui va désorganiser les établissements, mettre en concurrence les disciplines au nom de l'autonomie, affaiblir les enseignements disciplinaires, imposer des dispositifs complexes, mal pensés, mal ficelés, qui ne répondront pas aux besoins des élèves et qui alourdiront considérablement la charge de travail des enseignants. L'indigence, pour ne pas dire le fiasco, des coûteuses formations proposées a révélé les faiblesses et les incohérences de la réforme, que les inspecteurs et chefs d'établissement n'hésitent plus à dénoncer eux aussi de plus en plus ouvertement : AP en classe entière, interdisciplinarité dans le cadre des EPI assurée par un seul professeur, sacrifice des langues anciennes...

Les annonces ministérielles sont de plus en plus incohérentes : 8 mois après avoir accusé les classes bilangues d'être un facteur d'inégalités, Madame la Ministre opère un rétropédalage spectaculaire en annonçant le maintien de plus de la moitié des bilangues. Mais elle accepte que les inégalités territoriales soient creusées en maintenant 100% de ces classes à Paris et en supprimant 95 % dans l'Académie de Caen. Cette situation est tout simplement inacceptable. Partout en France, et donc dans l'Essonne également, toutes les classes bilangues doivent être maintenues comme à Paris !

Il est grand temps que Madame la Ministre et son ministère sortent la tête du sable dans lequel ils se sont enlisés. Il est grand temps d'entendre la voix des personnels et de revenir aux principes du dialogue social, qui a été rompu par le gouvernement avec la publication provocatrice du décret au lendemain de la mobilisation massive des personnels, le 19 mai dernier.

La FSU rappelle son exigence d'abrogation de cette réforme et sa demande d'ouverture de discussions pour une autre réforme du collège, qui doit être pensée avec les personnels et non contre eux.

Venons-en à la dotation globale horaire des établissements de l'Essonne pour la rentrée 2016. En collège, de prévision à prévision, et en intégrant les ULIS, le H/E augmente de 0.02. Cela se traduira-t-il par une amélioration des conditions d'enseignement ? Le modèle académique d'allocation des moyens tel qu'il a été présenté en CTA organise une augmentation des effectifs par classe puisqu'il prévoit la suppression des seuils différenciés en portant à 30 élèves le seuil théorique d'ouverture d'une division. Le choix a été fait dans l'Essonne de se démarquer clairement de ce modèle, en

maintenant des seuils différenciés selon les types d'établissement, pour ne pas déstabiliser les collèges essonniers. Nous soulignons toutefois que, si des seuils différenciés sont bien maintenus entre établissements, ce n'est plus le cas entre les niveaux, ce qui aboutira à un alourdissement des effectifs par classe, notamment en 6ème et 5ème, en dehors de l'Éducation Prioritaire (27/29 élèves auparavant). L'augmentation de la marge au niveau départemental résulte notamment de ce relèvement des seuils qui vous a conduit à financer moins de divisions. Mais cette marge doit servir aussi à couvrir des dispositifs qui étaient autrefois fléchés (sections sportives par exemple). Que restera-t-il alors pour réellement améliorer les conditions d'enseignement ?

Dans les lycées, dans la lignée des déclarations de Madame la Ministre qui, en octobre, se félicitait de la baisse du H/E consécutive à la réforme Chatel, les conditions d'enseignement vont continuer de se dégrader dans l'Essonne. De prévisions à prévisions, les LGT vont accueillir 684 élèves en plus, tandis que la dotation de ces établissements va augmenter de 519 heures, soit une baisse du H/E, toutes choses égales par ailleurs, de 0.012. Plusieurs clignotants sont au rouge : suppression d'options facultatives, absence de moyens pour assurer l'EMC en dépit des textes réglementaires en la matière, accueil des doublants de terminale pas encore assuré, là aussi, en dépit des textes réglementaires et alors qu'il n'y a plus la moindre heure poste en réserve pour les lycées essonniers... Depuis janvier 2015, Madame la Ministre nous a rebattu les oreilles avec l'importance de l'EMC pour transmettre « les valeurs de la République », mais force est de constater qu'avec ce H/E en baisse, les lycées de l'Essonne ne seront pas davantage que l'an dernier en mesure de financer cet enseignement obligatoire pour toutes les sections et dans les conditions réglementaires (demi-groupes, 1h tous les 15 jours). Pour la FSU, il est urgent de revenir sur cette réforme du lycée qui a dégradé les conditions d'enseignement et d'étude et qui a inspiré, hélas, les promoteurs de la réforme du collège.

Nous terminerons en rappelant notre opposition au système des IMP et notre attachement à des allègements horaires pour tous ceux qui exercent des « missions particulières ». Il s'agirait d'une véritable reconnaissance du travail accompli par les enseignants. La mobilisation importante des agents de la Fonction publique, soutenue par la FSU, le mardi 26 janvier, a montré l'urgence d'une revalorisation de leurs conditions de travail et de leurs salaires.